**2**<sup>ÈME</sup> CIRCONSCRIPTION DE LA GUYANE

**29 JUIN ET 6 JUILLET 2024** 



Le 9 juin 2024, des élections législatives anticipées ont été décidées par le Président de la République suite à sa défaite aux élections européennes.

Cette décision est venue arrêter un travail intense et rigoureux durant 23 mois déjà. J'ai porté, en tant que député et président de la Délégation aux Outre-mer, des sujets fondamentaux sur la justice, la vie chère, la continuité territoriale, la santé, l'éducation, l'immigration, le désenclavement du territoire (travail initié sur la loi Désenclavement), l'évolution institutionnelle des territoires ultramarins...

Mais, les réponses apportées sont insuffisantes car elles ne répondent pas aux réalités ainsi qu'aux attentes des habitants et acteurs guyanais.

## C'est pourquoi nous devons aller plus loin.

Ce que je vise c'est bâtir un cadre politique bienveillant, juste et équitable, fidèle aux aspirations et à l'identité des guyanais.

Pour construire cette société, il faut que notre état d'esprit évolue et que nous puissions nous connaître et nous reconnaître afin de nous rassembler face aux défis à relever grâce aux atouts exceptionnels de la Guyane.

En ce sens, pour la première fois, j'ai pu réunir les maires de la seconde circonscription en septembre 2023.

Par ailleurs, j'ai beaucoup travaillé sur des demandes légitimes des habitants et des acteurs du territoire.

## Créer une force.

Pour réussir à être plus forts au coeur de l'Assemblée Nationale, avec le député de la première circonscription, Jean-Victor Castor, nous avons choisi de travailler en étroite collaboration.

Je resterai toujours attaché à ce principe qui consiste à se rassembler pour l'intérêt général.

## Rendre systématiquement des comptes à la population...

De façon périodique, nous avons organisé des rencontres avec la population afin d'échanger sur les travaux engagés, le fonctionnement de l'Assemblée Nationale et les obstacles à franchir.

## Et nous continuerons de le faire.

La transparence sur les missions, les responsabilités et sur le travail politique, doit rester essentielle et incontournable pour créer et garder le lien avec vous, car ce mandat vous appartient.

Votre mobilisation doit être massive, les 29 juin et 6 juillet 2024.